PROCÈS-VERBAL N°11

COMMISSION DES DELEGUES ET DE SECURITE DE LA LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE DE FOOTBALL

Réunion du :	**Mardi 10 novembre 2026**
à :	**En Visio à 18 h30**
Présidence :	**FREMONT Frédéric**
Présents :	**OLLIVIER Guy – DE MARI Didier – MAZEAU Laurent - PERIN Jean-Paul - POITVIN Jean-Luc**
Excusés :	**MEUNIER Régis - RIOLET Philippe**
Assistent à la séance :	

[illegible]

La Commission tient à exprimer toute sa sympathie et présente ses sincères condoléances à M. Jean-Claude BAYARRI et à ses proches.

La Commission souhaite un prompt rétablissement à M. Hafid BENALI.

I/ Information de la commission

Mise en avant sur le site de la Ligue de Jean-Claude BAYARRI qui nous a quitté, avec l'organisation d'une minute de silence sur les rencontres du 31/10 et 01/11 de la ligue du centre Val de Loire

- Le remboursement des frais de déplacement du 27 et 28 septembre 2026 ont été régularisé
- Impossibilité sur la FMI de mettre le temps sans chrono de 2X30 lors de match de Futsal.
  Le timing ne peut pas être modifié.

- Appel à candidature mis en ligne sur le site de la Ligue pour le recrutement de nouveau délégués officiels. Retour reçu de : MONTEZIN Eric 37 / SALGADO William 45 / RICHARD Alexandre 45 / DAQUIN Jayson 28 / PERIER Eric 28 / DAROUX Natacha 18 / DEMARLE Thomas 41

- Le règlement intérieur est validé, transmis au CD Ligue pour validation

- Webinaire FFF le 9 novembre de 18h00 à 19h00 sur le nouvel onglet qui va apparaître sur la FMI le 17 novembre « déclarer un incident ».

- Formation visio sur la billetterie et l'affichage obligatoire le jeudi 12 novembre à 18h00

- Beaucoup de soucis pour le rapport en ligne sur le 31/10 & 01/11

- Validation du CD de la Ligue pour Franck SUDRAUD du 18 pour son intégration dans la liste des délégués stagiaires de la Ligue à partir du 1 janvier 2027

- **Rappel des consignes d'urgence :** Conformément au règlement intérieur et à la charte, tout délégué confronté à un empêchement ou à un incident lors de sa mission doit impérativement prévenir Didier DE MARI ou Frédéric FREMONT (privilégier le SMS, ceux-ci pouvant être sur un terrain) et confirmer l'information par mail à delegues@centre.fff.fr

- **Délais d'indisponibilité :** Toute demande formulée le lundi précédant un match prévu le week-end suivant sera refusée, entraînant le maintien obligatoire de la désignation. Conformément au règlement intérieur et à la charte signée en début de saison, tout manquement au délai de prévenance est passible de sanctions par la Commission

- La Commission va organiser une visio avec une formation sur le sujet auprès des délégués

- La Commission prend acte de la démission de M. Jean SCHMITT et le remercie chaleureusement pour l'ensemble des services rendus.

- **Plan de formation continue :** Dans le cadre de la formation et du suivi des délégués de la Ligue, plusieurs sessions en visioconférence seront organisées par la Commission et réparties tout au long de la saison.

II/ Mails

- Mail reçu de LACROIX Gérard pour incident en U19 NAT : Pris note

- Mail reçu du service communication concernant les photographes accrédités ou non : Réponse du Président faite.

- Mail reçu de BONNIN Jacky pour une double désignation : Pris note

- Mail reçu de BONNIN Jacky pour indisponibilité : Pris note

- Mail reçu de DHORBAIT Christian : pris note
- Mail reçu de MOUSSONNE Patrick pour une rencontre arrêtée : pris note
- Mail reçu de MOUSSONNE Patrick qui a été réglé sur un déplacement alors que celui-ci est en défraiement fiscal : transmis à la compta : Pris note
- Mail reçu de BERGER Christian pour installation de la chapelle St Ursin : Pris note
- Mail reçu de TERMINET Patrick : Pris note
- Mail reçu de MOREAU Nicolas le lundi pour indisponibilité tardive : Pris note
- Mail reçu de BENALI Hafid Signalement d'une panne de véhicule survenue lors de son déplacement à Saint-Doulchard. Information prise en compte par la Commission.
- Mail reçu de COULOIGNIER David pour absence d'arbitre : Pris note
- Mail reçu de PINTAT Pascal : Pris note
- Mail reçu de LORGOUX Pascal Signalement d'un non-déplacement. Information prise en compte par la Commission ; une réponse lui sera adressée prochainement.
- Mail de PATRON Romain pour : Pris note
- Mail de SAVIGNY Laurent : Pris note

III/ Sécurité

- Coupe de France MONTLOUIS – UFT 24/11/2026 Frédéric FREMONT
- Coupe de France MASSAY – MONTLOUIS 15/11/2026 Didier DE MARI
- N1 CHATEAUROUX – NIMES 06/11/2026 Jean-Paul PERIN

IV/ Effectifs au 1 juillet 2026

Délégués LFP : 01
Délégués FFF : 12 (4A – 7B – 1 Stagiaire)
Délégués A LCVL : 17
Délégués B LCVL : 23
Stagiaire LCVL : 7 + 1
Accompagnateur FFF : 1
Accompagnateur LCVL : 2

TOTAL : 64

Accompagnateurs : Monique JUSTE – Régis MEUNIER – Didier DE MARI – Philippe RIOLET – Alain DESOEUVRES – Jean-Paul PERIN – Laurent MAZEAU – Frédéric FREMONT

Les autres délégués, intégrés au niveau fédéral, assurent des missions d'accompagnement et demeurent également désignables sur les rencontres des championnats régionaux.

V/ Stagiaires

- Progression constante des stagiaires sur le déroulement de leurs missions.

VI/ Rapports

À la suite de l'analyse des derniers rapports reçus, la Commission souhaite rappeler plusieurs points essentiels aux délégués :

- **Mise en place de visio-formations :** Une session de formation en visioconférence sera prochainement organisée concernant la gestion du **parking officiel** (règlement encore trop méconnu), ainsi que sur la rédaction du **rapport spécifique en cas d'exclusion**.
- **Mention des buteurs :** La Commission demande aux délégués de mentionner uniquement le nom des **buteurs** dans leurs rapports. L'indication du passeur n'est pas obligatoire.
- **Complétude obligatoire des rapports :** Trop de rubriques restent actuellement non renseignées. Il est impératif de compléter systématiquement les points suivants :
  - L'organisation générale de la rencontre.
  - Les animations mises en place.
  - Le débriefing d'après-match effectué avec les dirigeants du club recevant.
  - La vérification auprès des dirigeants ou éducateurs de la bonne transmission de la Feuille de Match Informatisée (FMI) après sa clôture.
- **Respect du mémento et signalement des anomalies :** Les délégués sont invités à relire attentivement les rubriques du mémento afin de rédiger des rapports conformes aux attentes des instances. Une vigilance particulière est demandée sur le signalement précis de toutes les anomalies constatées.

Rappels réglementaires et délais

- **Connaissance des règlements :** La Commission constate encore trop d'erreurs sur le terrain ou dans les rapports par méconnaissance des textes. Elle invite vivement chaque délégué à relire les règlements des différentes compétitions.
- **Délai de validation :** Conformément aux consignes de début de saison, les rapports doivent impérativement être validés au plus tard le **lundi à 18h00 (dernier délai)**.

VII/ Accompagnements

- Le suivi et l'accompagnement des délégués seront plus difficiles à assurer cette saison en raison des nombreuses indisponibilités des accompagnateurs, fréquemment mobilisés sur les compétitions fédérales.

Calendrier annuel des réunions Bureau et plénière

- Lundi 14 décembre 2026 à 9h00 en plénière à Orléans
- Mardi 19 janvier 2027 en visio à 19h00
- Mardi 23 février 2027 en visio à 19h00
- Mardi 23 mars 2027 en plénière à 9h00 à la ligue
- Mardi 27 avril 2027 à 9h00 à
- Mardi 25 mai 2027 à 9h00 à
- Samedi 12 juin 2027 réunion de fin de saison
- Mardi 29 juin 2027 9h00 à Tours

Président de séance **Secrétaire de séance**

Frédéric FREMONT **Jean-Paul PERIN**

Publié le 13 / 11 /2026